



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2024
EN VISIOCONFÉRENCE**

Étaient présents : Mélanie Laviolette
Marie-Claude Harvey
Nicolas Brosseau, de 13h45 à 13h55
Christian Slachetka
Suzette Bernard

Corinne Payne, directrice générale
Margaux Vernay-Baudrion, secrétaire générale

Absences : Jérôme Maltais
Viviane Drapeau
Jimmy Meunier

Le 10 décembre 2024, à 13h48

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de Mélanie Laviolette.

La directrice générale enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

Huis clos : 13h48

RÉSOLUTION #2412— CA — 73

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil d'administration siège en huis clos.

ADOPTÉ

Fin du Huis clos : 14h20

RÉSOLUTION #2412 — CA — 74

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

2. LEVÉE DE SÉANCE

RÉSOLUTION #2412 — CA — 75

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 14h20.

ADOPTÉ



Mélanie Laviolette, présidente



Corinne Payne, directrice générale